

Ecole Maternelle Charles Perrault

31 bis, rue Gaëtan Pirou

95580 - Andilly

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 15 Mars 2019

Etaients présents :

Madame Lépine-Piquot, présidente;

Madame Vella, enseignante ;

Madame Abarki, enseignante ;

Madame Guérinon, enseignante;

Madame Barbosa, enseignante ;

Madame Huche, Adjointe au Maire;

Madame isabelle Ascarateil, psychologue scolaire ;

Madame Robiquet, représentante des parents d'élèves;

Madame Trémolières, représentante des parents d'élèves;

Madame Lecoin, représentante des parents d'élèves ;

Madame Sousa, représentante suppléante des parents d'élèves.

Madame Morot-Sir, DDSDEN

Absents excusés :

Madame Raybaud-Antonelli, IEN;

Monsieur Fargeot, Maire d'Andilly ;

Madame Boudaoud, représentante des parents d'élèves;

Madame Chaumont-Legendre, représentante suppléante des parents d'élèves ;

Madame Serhane, représentante des parents d'élèves;

La séance s'est ouverte à 18 heures.

Passage anticipé

Les parents ont souhaité recevoir une information concernant la possibilité pour nos plus jeunes élèves de « sauter » une classe.

Voici l'information très complète donnée par Madame Ascarateil, psychologue scolaire pour notre Circonscription :

« Le raccourcissement d'un cycle peut se faire à partir de la décision du Conseil des Maîtres de cycle avec l'accord de la famille.

La demande émane le plus souvent de la famille. Cependant, il ne faut pas se précipiter, la plus grande prudence est requise.

L'expérience nous montre qu'un passage anticipé prématuré aboutit souvent à des difficultés plus tard dans la scolarité de l'élève concerné.

Les enseignants sont les plus à même de donner un avis éclairé.

Dans le cadre d'une demande de passage anticipé, la psychologue intervient, fait passer des tests et émet un avis. La performance scolaire n'est pas interrogée seule. Il faut réunir à la fois un très bon développement cognitif, émotionnel et transversal (cela se joue le plus souvent entre 5 et 6 ans). L'âge de l'élève au moment de la demande est bien sûr pris en compte.

Une fois l'avis du Conseil des maîtres de cycle et de la psychologue émis, une commission se réunit (composée d'un ou plusieurs membres du RASED, d'un directeur, d'une conseillère pédagogique) et étudie la demande à partir d'un dossier rédigé par l'enseignante de la classe et d'un bilan cognitif établi par la psychologue scolaire dont le compte-rendu aura été fait aux parents.

La commission émet alors un avis, puis une équipe éducative est mise en place à l'issue de laquelle une décision est prise.

Lorsque cela est possible, il est préconisé de proposer à l'élève et à sa famille une classe à double niveau du type Moyenne Section/Grande Section de manière à réaliser un glissement en cours d'année d'un niveau à l'autre.

Effectifs et prévisions

A ce jour, nous avons 114 élèves dans l'école, soit **46 petits, 34 moyens et 34 grands** :

La classe de **petite section** est passée de 29 élèves à **27** (deux déménagements).

La classe de **petits moyens** compte **29** élèves, soit **10 moyens et 19 petits**.

La classe des **moyens grands** de **Sonia** se compose de **16 grands et 12 moyens**, soit **28** élèves.

La classe de **Stéphanie** compte **30** élèves soit **12 moyens et 18 grands**.

Nous avons eu deux inscriptions à la rentrée des vacances de Février

A ce jour, la Mairie répertorie **22** naissances 2016 sur Andilly. A cela s'ajoutent **onze** inscriptions supplémentaires et **huit** autres enfants connus (frères et/ou sœurs des enfants présents à l'école) mais non enregistrés. Ce qui nous fait un total de 41 élèves.

Nous pouvons donc envisager un effectif de 121 élèves pour le moment. Cet effectif peut aussi bien être revu à la baisse qu'à la hausse. L'an dernier 22 naissances annoncées, 59 inscriptions qui ont abouti à des classes très chargées.

Cette augmentation des effectifs s'explique en grande partie du fait de l'augmentation importante des résidents du Résid'Hôtel. Augmentation, qui, à terme pourrait déboucher sur l'ouverture d'une cinquième classe alors que les locaux de l'école n'ont pas été prévus pour cela initialement.

Mme Huche explique que la Mairie s'est à nouveau tournée vers la Préfecture pour évoquer cette problématique. Le Sous-Prefet s'est lui-même déplacé afin de constater la difficulté pour ces familles à se rendre à l'école tous les jours sans moyen de transport (l'implantation du Résid'Hôtel étant très éloignée de l'école) et a également visité l'école de manière à visualiser concrètement la réalité du terrain. Une demande a été faite de façon à ce que soit limité le nombre d'élèves venant du Résid'Hôtel afin de revenir à des situations semblables aux années antérieures.

Le Préfet s'est engagé à agir. La Mairie reste donc dans l'attente d'une proposition de la Préfecture.

Merci à la Mairie pour avoir recommandé aux parents d'élèves de venir dès à présent s'inscrire.

Dans le cadre de la scolarisation obligatoire des enfants de trois ans est soulevée la problématique du nombre de places au dortoir. Aucune solution n'émerge pour le moment.

Projets des classes :

Nous poursuivons notre projet autour de l'arbre. C'est dans cette perspective que nous rencontrerons les élèves d'élémentaire (du CP au CM2) du lundi 8 au jeudi 18 avril dans le cadre de notre projet Land Art. Nous espérons récupérer des matériaux supplémentaires suite à la demande faite aux parents.

Une réunion a été organisée avec les collègues d'élémentaire pour mettre en place un planning de rencontres et permettre une prise en charge des plus petits par des plus grands.

Des activités en rapport avec le Land Art seront entamées dans chaque classe avant la rencontre avec les élèves d'élémentaire.

Des photos seront réalisées au cours de ces rencontres afin de fixer ces instants éphémères . Ces photos pourraient être présentées lors d'une exposition de fin d'année.

Chaque classe a déjà commencé à travailler par ailleurs sur l'arbre.

Le 14 Mars, une sortie a été organisée pour venir concrétiser le thème de l'arbre déjà abordé en classe: une animation autour de la découverte de la forêt. Les enfants ont pu se promener en forêt pour récupérer des éléments naturels et aborder les différentes parties de l'arbre.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Cette aide s'est poursuivie pendant cette seconde période : Stéphanie a pris en charge des enfants de moyenne section tous les mardis et a travaillé plus particulièrement le langage (catégorisation, syntaxe, vocabulaire). Elle a également pris tous les jeudis des grandes sections et a travaillé avec eux les mathématiques (numération)

Sonia a pris respectivement des moyennes sections fragiles en langage (vocabulaire) et des grandes sections présentant quelques difficultés en mathématiques (dénombrement)

Sandrine a également travaillé sur la difficulté avec les grandes sections.

Entrées et sorties d'école

Les parents représentants nous ont interrogés quant à la fluidité des entrées et sorties de l'école. Les parents d'élèves proposent de laisser entrer cinq ou six parents afin d'aider les élèves à s'habiller juste avant la sortie des classes afin d'éviter les retards de sortie des élèves. La directrice explique que dans le cadre du plan Vigi-Pirate, cela n'est pas possible. Notre organisation nous permet de laisser sortir tous les élèves de façon sécurisée en un temps relativement court compte tenu des contraintes. Les interpellations agressives de certains parents à la sortie des classes (le soir) se sont améliorées. Il reste cependant encore aujourd'hui quelques manifestations d'impatience.

Point d'étape concernant la demande d'écran supplémentaire

Madame Vella prête à l'école l'écran supplémentaire, demandé lors du premier conseil d'école, pour organiser au mieux les séances Kokoro. Une nouvelle demande d'écran est formulée.

Evaluations Grande Section

Comme l'année passée, il est proposé aux élèves de grande section, des évaluations académiques mises en place par le rectorat de Versailles. Elles ont pour but de prévenir et d'ajuster les enseignements. Ces évaluations n'ont pas de caractère obligatoire mais nous ont semblé intéressantes à travailler.

Cela porte sur la phonologie, l'écriture essayée, la copie de mots, la compréhension d'histoires, la résolution de problèmes en réalisant des collections ou des calculs par compléments et des exercices sur l'utilisation des nombres.

Cela demande du temps car ces passations se font de façon individuelle. Elles ont été réalisées avant les vacances de Noël. Toute l'équipe a donc participé à ces évaluations. Les items les plus échoués concernent la compréhension d'histoires et la notion « autant que ». Les enseignantes insistent donc davantage encore sur ces items en classe.

Spectacles et sorties

Pour Noël, les enfants ont assisté à un spectacle « Firmin le petit sapin » et reçu un cadeau du Père Noël, tous deux financés par la caisse des écoles. Un grand goûter a pu être organisé suite à la distribution des cadeaux.

Merci aux familles de leur participation.

La Mairie, à cette occasion, soulève la difficulté de plus en plus grande qu'il y a à récolter des fonds auprès des familles pour la Caisse des Ecoles. Un loto a été organisé le samedi 16 Mars: les bénéficiaires seront reversés à la Caisse des Ecoles.

Comment inciter les familles à participer ?

L'idée de distribuer les flyers concernant la Caisse des Ecoles au moment de l'inscription en Mairie est évoquée.

Indiquer le coût total des sorties est également proposé.

La kermesse de fin d'année est fixée au samedi 29 juin.

Remplacement Mariam (atsem):

Mariam, absente depuis le mardi 23 janvier est remplacée par Laura qui effectue un préavis d'un mois depuis le 18 Février.

Le travail réalisé par cette dernière nous donne toute satisfaction.

La directrice exprime son inquiétude quant à une modification éventuelle de son emploi du temps, cette possibilité ayant été évoquée lors de son arrivée dans l'école par la Mairie (basculement sur la garderie à partir de 16h15) L'importance d'une cohésion d'équipe pour la bonne marche de l'école est soulevée.

Sécurité :

Le vendredi 8 février, un exercice d'évacuation a été réalisé.

La classe des petits étant sans Astem ce matin là, les enfants ont mis davantage de temps à évacuer, d'autant plus que l'enseignante a dû renoncer à utiliser l'issue de secours la plus proche, cette dernière étant en travaux, travaux réalisés depuis.

Demande d'un crochet au mur du local à vélos pour fixer la porte.

Remerciements à la Mairie pour la pose du brise vue et pour la réparation de la fermeture de la porte de la réserve.

Ne pouvant laisser nos classes , nous sommes sollicitées par la sonnette de l'école pour des interventions sur le centre de loisirs (personnels conviés à des réunions mais n'ayant pas de clé, livraisons diverses...)

La sonnette concernant l'annexe étant placée derrière la grille du parking, l'équipe demande à ce que soit implantée directement sur la grille du parking la dite sonnette avec une indication claire du lieu auquel elle se rapporte. Le centre de loisirs pourra ainsi gérer en toute autonomie les allées et venues le concernant.

Coopérative scolaire :

Pour préparer le Marché de Noël, nos commandes se sont élevées à la somme de 289,68 euros. La vente des produits nous a rapporté 358,40 euros, d'où un petit bénéfice de 68,72 euros

Nous envisageons également l'achat de matériel pour la salle de motricité qui viendra augmenter le matériel déjà acquis.

Le mobilier de rangement rendant très difficile d'accès le matériel, il faudra envisager d'effectuer son remplacement par un mobilier plus adapté.

Gymnase :

Rencontres sportives grande section cp (les moyens de sandrine participent également à ces rencontres) les 18 et 21 mars prochain. Thématique travaillée : l'athlétisme , différents ateliers de courses (vitesse, obstacle...), de lancers (javelots, balles...) et de sauts (hauteur, longueur...) seront au programme.

Comme chaque année, les classes pourront à nouveau se rendre au gymnase, une fois par semaine grâce aux vacances de cars mises à disposition de l'école par la Mairie. Les séances devraient débiter au retour des vacances de printemps, soit le lundi 6 mai 2019.

Bibliothèque :

La petite bibliothèque mobile dans l'espace garderie installée l'an dernier va voir son stock de livres renouvelé avec 200 ouvrages prêtés par la bibliothèque départementale de Pontoise. L'accent a été mis sur les petites sections qui pourront emprunter les livres sans forcément les emporter chez eux.

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée **au vendredi 14/06/2019**

La séance est levée à 20h00.